



ASSOCIATION AQUITAINE  
MARKETING



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2019 de l'association 2AM

2AM Association Aquitaine Marketing  
65, rue de Macau  
33290 PAREMPUYRE

Le 28 novembre 2019 à Bordeaux (33), les membres de l'association 2AM se sont réunis à l'espace Briau 99 rue David Johnston 33000 Bordeaux en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président Mr Philippe Bourhis.

L'Assemblée était présidée par Mr Philippe Bourhis, Président de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme Marion Clément, secrétaire de l'association.

Madame Florence Delouche et Madame Magali Clarens ont été désignées comme scrutateurs.

Plus de la moitié des membres étaient présents (45 personnes). L'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

- Rapport moral et financier ;
- Approbation du budget ;
- Renouvellement du conseil d'administration et du bureau ;
- Désignation du Trésorier Mme Marion Clément

Il a été fait lecture du rapport financier et moral, de la composition du conseil d'administration et du bureau.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Rapport moral et financier
- Approbation du budget
- Renouvellement des mandats de certains membres du Conseil d'administration
- Intégration de nouveaux membres au Bureau

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité ;

Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité ;



ASSOCIATION AQUITAINE  
MARKETING



L'association prend acte du départ des membres suivant du Conseil d'administration :

- Florence Delouche présidente d'honneur
- Magali Clarens,
- Anne-France Farré,
- Marion Clément,

L'association déclare l'arrivée de nouveaux membres au conseil d'administration :

- Alexandre Chusseau, Secrétaire
- Leslie Rivallan, Secrétaire
- Karine Dubus, Secrétaire
- Catherine Marqueze, Secrétaire

en qualité de membres du Conseil d'administration. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans.

Suite à l'arrivée de ce nouveau conseil il a été décidé de maintenir Philippe Bourhis dans ses fonctions de président de l'association

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Désignation de la trésorière : Madame Marion Clément membre de l'association reste au bureau en tant que trésorière de l'association.

Brigitte Gavois intègre le bureau de l'association en tant que secrétaire

Jérôme Morizot intègre le bureau de l'association en tant que secrétaire

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance

A Bordeaux, le 18 décembre 2019

Philippe Bourhis  
Président de séance